

CLÉS



UNISERVITATE
Aprendizaje-servicio solidario en la Educación Superior Católica

COLLECTION UNISERVITATE

Pédagogie de l'apprentissage- service et enseignements de l'Église catholique

Andrés Peregalli
M. Beatriz Isola
Card. Mario Aurelio Poli
Adam Biela
Dorota Kornas-Biela
Mariola Kozubek
Fr. Arkadiusz Wuwer
Xavier Alphonse, SJ

Sahaya G. Selvam, SDB
Brenda Kiema
Michelle Sterk Barrett
Italo Fiorin
Ellen Van Stichel
Yolanda Ruiz
Mariano García

Saint Jean-Paul II et la solidarité. De l'expérience
personnelle au témoignage du service

2.3

Textes extraits du volume 2 de la Collection Uniservitate:
Pédagogie de l'apprentissage-service et enseignements de l'Église catholique

Collection Uniservitate

Coordination du programme Uniservitate : María Rosa Tapia

Coordination générale: María Nieves Tapia

Coordination éditoriale: Jorge A. Blanco

Coordination de ce volume: M. Beatriz Isola and Andrés Peregalli

Correction et édition des textes en espagnol: Licy Miranda

Traduction et édition des textes en anglais: Karina Marconi and Cecilia Mata

Conception de la collection et de ce volume: Adrián Goldfrid

© CLAYSS

ISBN 978-987-4487-29-2



Pédagogie de l'apprentissage-service et enseignements de l'Église catholique /

Andrés Peregalli ... [et al.]. - 1a ed adaptada. - Ciudad Autónoma de Buenos

Aires : CLAYSS, 2022.

Libro digital, PDF - (Uniservitate)

Archivo Digital: descarga

Traducción de: Gabriela Roveda Peluffo.

ISBN 978-987-4487-29-2

1. Trabajo Solidario. 2. Pedagogía. 3. Doctrina Social de la Iglesia. I. Peregalli, Andrés. II. Roveda Peluffo, Gabriela, trad.

CDD 378.07

SOMMAIRE

3. Saint Jean-Paul II et la solidarité. De l'expérience personnelle au témoignage du service.....24

Adam Biela et Dorota Kornas-Biela

Université catholique Jean-Paul II de Lublin

Mariola Teresa Kozubek et Fr. Wuwer Arkadiusz

Université de Silésie à Katowice. Pologne.



Adam Biela

Professeur titulaire à l'Université catholique Jean-Paul II de Lublin (KUL, selon son sigle polonais) et à l'Université Marie Curie-Skłodowska (UMCS, selon son sigle anglais) à Lublin, Pologne. Auteur de 25 livres scientifiques et de plus de 250 articles et chapitres de livres. Professeur invité : à l'université de Michigan, à l'université de Bielefeld, à l'université de Mannheim, à l'université de Harvard et à l'université Tufts à Medford. Principales bourses de recherche : bourse de la Fondation Kościuszko, États-Unis ; bourse de la Fondation Fullbright, États-Unis ; bourse de la Fondation Humboldt, Allemagne. Fondateur et directeur de la rédaction du Journal for Perspectives of Economic, Political and Social Integration [Revue Perspectives de l'intégration économique, politique et sociale]. Activité parlementaire : député et sénateur de la république de Pologne ; observateur au Parlement européen et puis membre du Parlement européen. Principaux domaines d'intérêt pour la recherche : psychologie cognitive, comportement économique, prise de décisions, orientation vocationnelle, comportement collectif, réunions agorales. Décoré de la Croix du Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre octroyée par le Saint-Siège.



Dorota Kornas-Biela

Professeur de l'Institut de Pédagogie de l'Université catholique Jean-Paul II de Lublin (KUL selon son sigle polonais), Pologne. Ancienne doyenne d'études de troisième cycle sur la famille, département de Pédagogie de la famille et département de Psychopédagogie de KUL. Professeure invitée de la Fondation Fullbright à l'université de Harvard, Massachusetts, États-Unis. Elle travaille en tant qu'experte au Parlement polonais et dans plusieurs ministères ; elle est éditeur de 8 livres, auteur de 7 livres et presque 500 articles et chapitres de livres, et organisatrice de presque 100 conférences et ateliers. Elle a une participation active à des centaines de conférences et elle collabore étroitement avec divers centres universitaires et médias. Principaux intérêts dans le domaine de la recherche : les aspects psychopédagogiques de la procréation, la famille, l'éducation, l'orientation vocationnelle et l'intelligence morale. Membre du Conseil national du Ministère pastoral de la femme à l'épiscopat de Pologne. Décorée de la Croix de la Dame de l'ordre de Saint-Sylvestre octroyée par le Saint-Siège. ORCID : <https://orcid.org/0000-0001-6002-1901>.



Mariola Teresa Kozubek

Docteur en Humanités dans le domaine de la pédagogie, professeure associée à la faculté de Théologie de l'Université de Silésie à Katowice, Pologne, et chercheuse dans l'institut de Pédagogie et dans la section de Pédagogie chrétienne du comité des Sciences pédagogiques de l'académie des Sciences de Pologne. Membre du Comité scientifique international de l'École du troisième cycle en Éducation pour le développement de la société civile (EIS selon son sigle italien) de l'université LUMSA à Rome et membre-expert de l'Agence du Saint-Siège pour l'Évaluation et la Promotion de la Qualité dans les Universités et Facultés Ecclésiastiques (AVEPRO selon son sigle anglais) du Vatican.

Principaux domaines d'intérêt pour la recherche : la pédagogie familiale, le potentiel pédagogique de la religion, les fondements anthropologiques et éthiques de l'éducation pour le dialogue interculturel et interreligieux. Elle a participé à des voyages d'études et à des stages d'enseignement et de formation en Italie, en Espagne, en Slovaquie, en Argentine, en Uruguay, aux États-Unis et au Cameroun. Elle est auteur de plus de 40 publications pédagogiques. ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-1377-3657>.



Fr. Arkadiusz Wuwer

Docteur en humanités et en sociologie, docteur en sciences sur la théologie dans l'enseignement social catholique, professeur de l'Université de Silésie, chercheur de l'institut de Théologie, prêtre de l'Archidiocèse de Katowice, Pologne. Président de la Section nationale polonaise des professeurs universitaires de Doctrine sociale catholique. Principaux domaines d'intérêt pour la recherche : histoire de la doctrine sociale catholique, évolution des idées sociales, dimension théorique et pratique des règles sociales, catholicisme social en Haute-Silésie. Dernière monographie : "Patriotism in the homiletic preaching of Katowice bishops (1989-2019)", Katowice 2020, 440 pages. ORCID : <https://orcid.org/0000-0001-9741-4522>.

3. SAINT JEAN-PAUL II ET LA SOLIDARITÉ. DE L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE AU TÉMOIGNAGE DU SERVICE

Biela A.; Kornas-Biela D.

Université catholique Jean-Paul II de Lublin

Kozubek M. T.; Wuwer A.

Université de Silésie à Katowice.

Résumé

Le propos de ce travail est de présenter le concept de solidarité dans les enseignements de Jean-Paul II. En premier lieu, nous caractérisons la genèse et le développement des différentes portées de ce concept quant aux fondements ontologiques et éthiques de l'existence de chaque être humain (l'insuffisance et l'abondance de l'individu) et par rapport au défi que chaque être humain doit relever : la construction d'une communauté de solidarité et de communion dans l'espace social.

La solidarité est une vertu, une bonne habitude de chaque être humain. Son caractère social s'exprime par la coopération avec les autres, par l'organisation pour le travail commun de la justice et par l'action pour le bien commun. La coopération pour le bien de tous produit un effet synergique, puisque le bien commun surpasse la somme des biens individuels.

Sur la base du concept chrétien de l'homme et de la solidarité, l'enseignement de Jean-Paul II sera caractérisé par rapport au monde de l'enseignement supérieur et aux universités comme un bien commun. Le rôle de l'université concerne l'éducation dans la perspective d'une participation dans une communauté d'enseignants et d'étudiants. Finalement, l'étude a pour but non seulement l'acquisition de connaissances, mais aussi la sagesse, ce à quoi l'on parvient en s'ouvrant aux indigents, en agissant pour le bénéfice des autres, en servant de manière solidaire. Ensuite, nous montrons le rapport entre la solidarité selon Jean-Paul II, notamment par rapport à l'enseignement supérieur, et des exemples de l'expérience des études réalisées, entre autres, à l'Université catholique de Lublin, en Pologne, dans l'esprit d'un enseignement par le service solidaire.

La dernière partie met en lumière les concepts communs dans la dimension anthropologique et éthique de la solidarité dans la pensée de Karol Wojtyła, exprimés dans la norme personnaliste, la théorie de la participation et du bien commun, ainsi que les principes fondamentaux de la pédagogie de l'*apprentissage-service solidaire* (l'apprentissage qui se fait par le service en solidarité).

Introduction

Le principe de solidarité, énoncé encore sous le nom d'« amitié » ou de « charité sociale », est une exigence directe de la fraternité humaine et chrétienne (CEC, 1992, n. 1939). Dans cette déclaration du Catéchisme de l'église catholique, nous trouvons aussi bien une référence à la tradition dynamique de l'enseignement de la solidarité de l'Église comme l'essence de l'interprétation que Jean-Paul II en a donnée (voir Jean-Paul II, 1991, n. 10).

Ses trois encycliques analysent la solidarité plus profondément : *Laborem exercens* (1981), *Sollicitudo rei socialis* (1987) et *Centesimus annus* (1991). Néanmoins, bon nombre des thèmes apparaissant dans ces encycliques trouvent leurs racines dans les textes précédents de Karol Wojtyła, tels que *Amour et responsabilité* (1960) et *Personne et acte* (1968)²⁴. Telle qu'elle y est décrite, la solidarité est un concept très ample. Wojtyła / Jean-Paul II la présente comme une valeur universelle, une prédisposition humaine naturelle, une vertu et une attitude morale et sociale, un principe de vie sociale, une manifestation de l'amour chrétien ou une mission de l'Église. Elle est aussi comprise amplement, depuis les relations interpersonnelles, en passant par les relations familiales et sociales, le travail, l'attitude d'esprit public, le statut d'État et l'ordre économique, jusqu'aux relations internationales et mondiales. Bien que le concept

L'université est aussi, finalement, un espace de travail, une communauté de personnes, un lieu d'éducation et un espace de formation qui renvoie à des valeurs et à des vertus. Tous ceux qui font partie de la vie universitaire partagent aussi un objectif commun de cet engagement : jeter des ponts entre la théorie acquise dans la matière étudiée et dans la mise en œuvre de l'engagement envers la responsabilité sociale.

de solidarité par rapport au monde universitaire *in explicite* y apparaisse rarement, une grande partie du contenu relatif à la solidarité peut lui être appliqué par analogie. L'université est aussi, finalement, un espace de travail, une communauté de personnes, un lieu d'éducation et un espace de formation qui renvoie à des valeurs et à des vertus. Tous ceux qui font partie de la vie universitaire partagent aussi un objectif commun

de cet engagement : jeter des ponts entre la théorie acquise dans la matière étudiée et dans la mise en œuvre de l'engagement envers la responsabilité sociale. La pédagogie de l'apprentissage-service à beaucoup à offrir en ce sens-là.

24 Premières éditions en polonais : *Miłość i odpowiedzialność* (1960); *Osoba i czyn* (1968). Éditions en anglais : *Love and Responsibility* (2019); *Person and Act and Related Essays* (English Critical Edition of the Works of Karol Wojtyła/John Paul II) (2021).

1. Dimensions théoriques et pratiques de la solidarité

La pensée solidaire de Karol Wojtyła / Jean-Paul II suit deux voies qui se soutiennent mutuellement : philosophique-anthropologique et théologique-christologique. Sur les deux voies, on peut voir des traces d'études exhaustives assorties de l'expérience de vie. Les études, les travaux de didactique et de recherche, les articles et les livres qui ont eu un retentissement considérable, malgré la censure appliquée en Pologne à l'époque (cf. Wierzbicki, 2021, pp. 64-65), nous permettent de reconstruire les étapes de la réflexion de Wojtyła sur la solidarité. Il se centre sur deux idées : la solidarité est une qualité ontique et la solidarité s'exprime au moyen du personalisme.

Lorsque Wojtyła, un enfant de neuf ans, a perdu sa mère, il a expérimenté la solidarité familiale ; lorsque, au cours de la Seconde guerre mondiale, il est devenu ouvrier dans une carrière dans l'usine de Solvay, il a expérimenté la solidarité ouvrière ; en tant que professeur, il a organisé des voyages de vacances pour les étudiants et il a expérimenté la solidarité universitaire ; aux temps du totalitarisme, aussi bien nazi que communiste, il a expérimenté la solidarité sociale et politique ; en tant que prêtre, il a expérimenté la solidarité ecclésiale face à la persécution du régime de l'État. Sur cette voie, il mûrit notamment l'idée selon laquelle la solidarité est une forme d'amour social, qui est intimement liée à la dignité naturelle et surnaturelle de l'homme.

En définitive, le récit mûr de la solidarité de Jean-Paul II dans le courant philosophique-anthropologique se compose de deux éléments : ontologique-personnaliste et axiologique-éthique.

Le premier met l'accent sur le fait que la solidarité naît de l'essence ontologique de l'homme et de la femme, de l'insuffisance et de l'abondance simultanées de la personne. Le « manque » et l'« excédent » simultanés inhérents à la nature humaine permettent à l'homme de communiquer avec les autres, d'échanger des dons, et l'y obligent. La cohabitation et la coopération de l'homme avec un autre homme, avec beaucoup de/toutes les personnes, est la cause fondamentale de la vie sociale et sa raison ontique. C'est aussi le commencement de la solidarité, un lien interpersonnel d'un type spécial. L'homme s'unit à l'autre en tant qu'individu et en tant que communauté de personnes pour former un « nous », une communion. « La pratique de la solidarité à l'intérieur de toute société est pleinement valable lorsque ses membres se reconnaissent les uns les autres comme des personnes. » (Jean-Paul II, 1987, SRS, 39).

La dimension axiologique-éthique de la solidarité met l'accent sur l'action en solidarité, car elle est l'impératif de la raison pratique. Il signale la solidarité comme un

moyen de « surmonter les obstacles *moraux* au développement » et il reconnaît la « conscience croissante de l'interdépendance entre peuples et nations » comme une « valeur positive et morale », « comme une vertu ». (Jean-Paul II, 1987, SRS, 38). Embrasser et mettre en pratique la solidarité exige une manière de penser et d'agir correcte. Car toutes les personnes,

« — inspirées ou non par une foi religieuse, se rendront pleinement compte de l'urgente nécessité d'un changement des attitudes spirituelles qui caractérisent les rapports de tout homme avec lui-même, avec son prochain, avec les communautés humaines même les plus éloignées et avec la nature; » (Jean Paul II, 1987, SRS, 38).

« Pour les chrétiens, comme pour tous ceux qui reconnaissent le sens théologique précis du mot «péché», le changement de conduite, de mentalité ou de manière d'être s'appelle «conversion», selon le langage biblique » (Jean-Paul II, 1987, SRS, 38).

Cette vision de la solidarité peut être appliquée à trois aspects : éthique, institutionnel et pragmatique.

L'aspect éthique souligne le fait que l'adoption d'une attitude solidaire doit être une décision prise par un sujet libre et responsable. Néanmoins, puisqu'il est libre, il se peut qu'il ne prenne pas cette décision. Ceci place tout le problème sur le plan moral : subjectif, celui de la conscience humaine, et objectif, celui de l'ordre moral qui est la condition du progrès intégral, « *populorum progressio* ». La solidarité est donc une attitude morale, incarnée dans les capacités morales et sociales humaines, qui consiste à orienter la liberté de l'individu vers le bien commun.

L'aspect institutionnel de la solidarité est particulièrement important lorsque le principe de justice subit une menace systémique à cause

« du désir de profit et la soif de pouvoir », par « l'exploitation, l'oppression, l'anéantissement des autres ». « Les «mécanismes pervers» et les «structures de péché» dont nous avons parlé ne pourront être vaincus que par la pratique de la solidarité humaine et chrétienne à laquelle l'Église invite et qu'elle promeut sans relâche. » (Jean-Paul II, 1987, SRS, 40).

La solidarité acquiert le caractère de norme juridique quand elle vise les relations et les responsabilités réciproques existant entre la personne et les structures sociales. Elle nécessite des structures et des personnes engagées pour le bien du prochain (option préférentielle pour les pauvres), jusqu'au radicalisme évangélique. Ainsi, le principe de solidarité coïncide avec les idées de justice, de charité et de subsidiarité.

L'aspect pragmatique souligne les conditions devant exister pour que la solidarité soit

pratiquée. Il nous rappelle que la solidarité est analogue, autrement dit, elle existe dans toutes les sociétés, mais par des moyens et des manières différents. En tant que responsabilité de chacun et de tous, elle doit aller la main dans la main avec l'efficacité. Elle est donc une valeur universelle, contraignante pour tous les niveaux de la société (allant de la famille à la communauté mondiale) et, en même temps, une valeur particulière qui se matérialise de différentes manières. Une importance pratique particulière pour la solidarité revêtent le travail, le dialogue et les catégories morales élémentaires de la justice et de l'amour ainsi que les principes sociaux du bien commun et de la subsidiarité. Wojtyła résume ces éléments comme suit : La solidarité

« se refuse à concevoir la société en termes de lutte "contre" et les rapports sociaux en termes d'opposition irréductible des classes. La solidarité, qui trouve son origine et sa force dans la nature du travail humain et donc dans la primauté de la personne humaine sur les choses, saura créer les instruments de dialogue et de concertation qui permettront de résoudre les oppositions sans chercher la destruction de l'opposant. Non, il n'est pas utopique d'affirmer qu'on pourra faire du monde du travail un monde de justice. » (Pape Jean-Paul II, 1982).

Jean-Paul II donne trois expressions différentes au courant théologique-christologique de la solidarité : il s'agit des aspects trinitaire, sotériologique et ecclésiologique.

L'aspect trinitaire est plus profondément enraciné dans le mystère trinitaire, plus précisément dans le rapport ontologique de solidarité : Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint Esprit. Il souligne la dignité surnaturelle de l'homme et il signale Dieu comme « le modèle de l'unité de la race humaine ». L'aspect sotériologique trouve le sens le plus profond de la solidarité dans la personne et dans le message du Christ. L'aspect ecclésiologique de la solidarité met l'accent sur sa signification liée à l'agape et à la communauté.

« Cette communion spécifiquement chrétienne, jalousement préservée, étendue et enrichie avec l'aide du Seigneur, est l'âme de la vocation de l'Église à être «sacrement», dans le sens déjà indiqué. » (Jean-Paul II, 1987, SRS, 40).

La participation au Concile oecuménique Vatican II (1962-1965) a été l'une des sources les plus importantes d'expérience de l'Église et de réflexion sur la solidarité ecclésiale pour Karol Wojtyła. Ses documents ont reflété le principe :

« Ce qui unit en effet les fidèles est plus fort que tout ce qui les divise : unité dans le nécessaire, liberté dans le doute, en toutes choses la charité. » (GS, n. 92).

Vingt-deux ans plus tard, Jean-Paul II l'a mis en rapport avec le contexte concret de sa terre natale :

« *Aidez-vous les uns les autres à porter les fardeaux* » : cette phrase concise de l'Apôtre est une inspiration pour la solidarité interpersonnelle et sociale. Solidarité signifie l'un et l'autre et, si c'est un fardeau, c'est un fardeau que l'on porte en commun, en communauté. Donc, il ne faut jamais que ce soit : l'un contre l'autre. L'un contre l'autre. Et jamais un « fardeau » porté par un seul homme. Sans l'aide des autres. Il ne peut pas exister de lutte plus forte que la solidarité ». Cfr. Jean-Paul II, 1987c, 7).

Par conséquent, la solidarité exige une attitude morale et sociale adéquate. Le chemin de la fraternité et de l'amitié sociale passe par l'enseignement pour le service et le service pour l'enseignement : respect pour toute personne humaine, respect pour les vraies valeurs et pour la culture des autres, respect pour l'autonomie légitime et pour le droit des autres à l'autodétermination, dépassement de l'égoïsme pour comprendre et promouvoir le bien des autres, générosité personnelle pour le progrès et le développement, par la promotion de l'égalité et de la justice et par la construction de structures. Le pape François reprend cette pensée lorsqu'il écrit :

« *La solidarité se manifeste concrètement dans le service, qui peut prendre des formes très différentes de s'occuper des autres.* » (Pape François, 2020a, FT, 115).

2. Jean-Paul II et la solidarité avec le monde universitaire

La solidarité naît du fait d'« aimer l'identité de l'autre autant que la nôtre », « *comme les premiers chrétiens l'ont fait, qui [...] ont apporté et démontré un nouveau mode de vie, une solidarité fraternelle authentique, un nouveau type de société, une communauté, où ils ont mis en pratique les racines trinitaires de la cohabitation humaine.* » En même temps, *pour être fidèles à leur vocation, les suivants du Christ doivent donner une preuve concrète du fait que l'Évangile est vie aussi bien pour les âmes que pour toute la société.* Cfr. Jean-Paul II, 1983, 3-4). Grâce à cette solidarité, il y a une unité entre les personnes qui forment le « corps social » (*ibid.*).²⁵

Les écoles, les universités et les instituts scientifiques de différents types sont considérés comme des « corps sociaux ». Leur tâche n'est pas seulement enseigner et faire de la recherche, développer des programmes d'action concrets et former des citoyens sages, mais aussi jeter de la lumière sur la conscience morale des personnes. Il faut signaler le principe de solidarité comme la base de l'économie de communion et du juste partage des biens, et le besoin de sacrifices et de dévouement pour les indigents, car le développement de toute l'humanité dépend dans une très large mesure de la solidarité interpersonnelle. Cfr. Pape Jean-Paul II, 1997). Que propose Jean-Paul II à cet égard ?

25 Notre traduction.

Dans l'encyclique *Laborem exercens*, le Pape a abordé le problème de la solidarité par rapport au travail. Il a distingué le travail dans un sens objectif (par exemple, les outils de travail, les réussites techniques, l'infrastructure et le milieu de travail) et dans un sens subjectif (c'est toujours l'homme qui est le sujet du travail). À l'université, les questions de travail incluent des chercheurs, des enseignants et des employés dans l'organisation et dans la gestion de l'université. Du fait de la dignité naturelle et surnaturelle de l'homme, le travail est fait pour l'homme et pas le contraire. Accorder la priorité au travail sur l'homme conduit à son aliénation. C'est pourquoi *il faut toujours qu'il y ait de nouveaux mouvements de solidarité des travailleurs et de solidarité avec les travailleurs* (Jean-Paul II, 1981, LE, 8). L'action au moyen de laquelle le travailleur peut être plus profondément le sujet de son travail se rapporte aux syndicats. En Pologne, le plus grand d'entre eux, fondé en 1980 et inspiré des enseignements de Jean-Paul II, s'appelle « Solidarité » (*Solidarność* en polonais).

La solidarité des universités envers les travailleurs s'exprime dans des activités à caractère éducatif, instructif et autodidactique, *celles que l'on appelle les universités ouvrières ou populaires et les programmes de formation*. Il faut que, grâce à l'intervention de son syndicat et à la coopération des universités avec le milieu de la classe travailleuse, « *grâce à l'action de ses syndicats, le travailleur non seulement puisse «avoir» plus, mais aussi et surtout puisse «être» davantage, c'est-à-dire qu'il puisse réaliser plus pleinement son humanité sous tous ses aspects.* » (Jean-Paul II, 1981, LE, 20).

L'emphase christocentrique et eschatologique sur le travail et la solidarité des travailleurs est très claire dans cette encyclique. Jean-Paul II a mis l'accent sur le fait que le Christ *appartient au « monde du travail », qu'il reconnaît et respecte le travail humain*. Il se solidarise avec toutes les personnes qui travaillent et il les regarde avec amour, en voyant dans chacune de leurs expressions *une manière particulière de manifester la ressemblance de l'homme avec Dieu Créateur et Père* (Jean-Paul II, 1981, 26). Il est certain que l'homme peut trouver dans son travail une partie de la Croix du Christ, mais on y entrevoit aussi sa Résurrection à la « vie nouvelle ». En définitive, la solidarité du travail contenue dans les pages de *Laborem exercens* a une dimension pascalle.

Dans son encyclique *Sollicitudo rei socialis*, Jean-Paul II a signalé que l'attitude de solidarité « se développe » par la conviction croissante d'une interdépendance et d'un destin commun à construire ensemble si l'on veut éviter la catastrophe pour tous (voir Jean-Paul II, 1987, SRS, 26). En se référant à la pensée du Pape Paul VI, « *le devoir de solidarité est l'obligation morale* », il a défini la solidarité comme *une attitude morale et sociale, comme une « vertu »*. (Jean-Paul II, 1987, SRS, 9).

Ce n'est pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement « *superficiel*

pour les maux subis par tant de personnes », au contraire, « c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun », avec la conviction, au sens évangélique du terme, de « se perdre » pour le bien de « l'autre au lieu de l'exploiter, et à « le servir » au lieu de l'opprimer à son propre profit ». Cfr. Jean-Paul II, 1987, SRS, 38).

Comme toute vertu, la solidarité « récompense » celui qui la pratique.

« La solidarité nous aide à voir « l'autre » (...) comme un de nos « semblables », une « aide » (cfr. Gn 2, 18- 20) que l'on doit faire participer, à parité avec nous, au banquet de la vie auquel tous les hommes sont également invités par Dieu. » (Jean-Paul II, 1987, SRS, 39).

Pratiquer la solidarité par rapport à la communauté universitaire implique que ses membres se reconnaissent en tant que personnes. Le personnel (universitaire, enseignant et administratif), étant composé de personnes ayant plus de ressources de connaissances et de possibilités d'action, doit ressentir une plus grande responsabilité envers les étudiants et être disposé à partager avec eux ce dont il dispose. En revanche, les étudiants, en agissant avec ce même esprit solidaire, ne doivent pas adopter des attitudes passives, réceptrices, exigeantes, mais ils doivent aussi faire leur contribution pertinente au bien commun. Chaque groupe doit respecter et soutenir les aspirations dignes de l'autre (cfr. Jean-Paul II, 1987, SRS, 39).

À la lumière de la foi, la solidarité entre les personnes intégrant la communauté universitaire, ainsi que l'art d'aimer son prochain pour Dieu et pour lui-même, conduit vers la vraie communion. Si chacun de nous pour chacun « (...) devient l'image vivante de Dieu le Père, rachetée par le sang du Christ et objet de l'action constante de l'Esprit Saint (...) », alors la conscience lui ordonne de se mettre en rapport avec l'autre « (...) de l'amour dont l'aime le Seigneur, et l'on doit être prêt au sacrifice pour lui, même au sacrifice suprême: « Donner sa vie pour ses frères » (cfr. Jean-Paul II, 1987, SRS, 40).

Dans l'encyclique *Centesimus annus*, Jean-Paul II a souligné encore plus le rapport entre la communauté et la solidarité. Cependant, il a mis l'accent sur les arguments de la loi naturelle. L'homme a été créé par Dieu pour des « relations de solidarité et de communion avec les autres hommes pour lesquelles Dieu l'a créé. » (Jean-Paul II, 1991, CA, 41). Par conséquent, au moyen de la solidarité des enseignants et des étudiants, les universités doivent contribuer à « (...) faire croître réellement la dignité et la créativité de chaque personne, sa capacité de répondre à sa vocation et donc à l'appel de Dieu. » (Jean-Paul II, 1991, CA, 29).

Évidemment, cela exige des efforts, la pratique des vertus, la disposition pour vivre « la logique du don et de l'abnégation » et la volonté de faire des sacrifices. Par conséquent, dans le

processus de l'enseignement, outre les connaissances des humanités et de la philosophie, qui aident à s'entendre comme un « être social », l'étudiant doit avoir les conditions pour assimiler la spiritualité chrétienne et l'enseignement social de l'Église, qui peut l'aider à comprendre sa vraie identité et à reconnaître son destin final (Jean-Paul II, 1991, CA, 54).

Selon Jean-Paul II, les universités sont une communauté solidaire de différentes générations ayant un objectif et une tâche communs : le service de la connaissance, qui est la vérité. Cela ne concerne pas uniquement le domaine de la technologie, des sciences naturelles ou sociales, de la culture ou de l'art. La connaissance de la vérité a un sens en elle-même. La « théorie scientifique » pure est une modalité de praxis humaine, mais un enseignant ou un étudiant croyant s'attend à la *praxis* la plus élevée, qui l'unit à Dieu par la vie éternelle (cfr. Jean-Paul II, 1980, 5).

Le corps enseignant construit la solidarité universitaire en servant la vérité pour l'amour de la vérité elle-même, mais aussi pour l'amour des étudiants auxquels il enseigne et qu'il forme. Ainsi, une communauté solidaire de personnes libres dans la vérité se crée, « *unies par l'amour pour la vérité et par l'amour réciproque dans la vérité, une communauté de personnes pour qui l'amour pour la vérité constitue le principe du lien qui les unit* ». (Jean-Paul II, 1987a, 2).

Le principe de solidarité entre les deux parties est, donc, l'amour pour la vérité. Grâce à cela, l'université a toujours été un milieu où l'on se soucie des personnes dans le besoin. En réfléchissant sur ses propres connaissances, il est possible que quelqu'un qui assiste à l'université se sente plus obligé d'agir en défense de la vérité et de ceux qui désirent la vérité, que ceux qui sont hors de l'espace universitaire. Cela signifie, d'une part, la capacité de se transcender dans la vérité (pour l'exiger de soi-même, même si personne ne le fait) et, d'autre part, d'établir des liens avec la société, avec la nation et avec la patrie. Toute université, au service de l'univers de l'humanité, doit servir Dieu et la patrie en premier lieu (*ordo caritatis*). Jean-Paul II a fini son discours à la communauté de l'Université catholique de Lublin, dont la devise est *Deo et Patriae*, par cet appel : « *Université ! Alma mater ! (...) Sers la vérité ! Si tu sers la Vérité, tu sers la Liberté. La libération de l'homme et de la nation. Sers la vie !* » (Jean-Paul II, 1987b, 9).

L'université doit construire sa subjectivité « de l'intérieur », grâce à son corps enseignant et à ses étudiants, et « de l'extérieur », grâce à la société où ils vivent et pour laquelle ils travaillent (cfr. Jean-Paul II, 1987a, 4). Par conséquent, la coopération appropriée avec les autorités de l'État est essentielle. Elles doivent assurer l'autonomie du fonctionnement de l'université, rendre possible ou soutenir le développement de l'infrastructure et fournir aux étudiants les conditions de vie leur permettant de se centrer sur l'acquisition des connaissances et le dé-

veloppement de leur personnalité. Ainsi, les universités peuvent accomplir leur mission de développement, de solidarité et de culture. La solidarité comporte aussi une pensée stratégique : il est impossible que les personnes qui étudient ne voient pas de perspectives dans leur propre terre, qu'elles la quittent pour chercher du travail, qu'elles ne complètent pas les études commencées à cause de la pauvreté. L'université a toujours été un lieu de solidarité en ce sens-là, et les efforts réalisés ont reçu le nom d'« aide fraternelle ». De par sa propre nature, l'université sert le futur de l'homme et de la société : c'est pourquoi, dans l'esprit de cette préoccupation solidaire, elle doit poser de manière « inlassable et intransigeante » le problème des conditions pour l'éducation de la jeunesse (cfr. Jean-Paul II, 1987a, 3).

La solidarité de la communauté universitaire ne concerne pas un minimum de justice, mais l'amour optimal (Rodziński, 1988). Ceci est possible lorsque toute la communauté universitaire (indépendamment de sa position) se met au service de la vérité et de l'autre, se donne à l'autre sans chercher son propre bénéfice et s'inquiète pour le bien de l'autre. C'est ainsi que la *communio personarum* naît.

Un exemple de cette solidarité entre universitaires *ad extra* a été la création en 1994 des études de gestion pour des syndicalistes aux niveaux de la licence et de la maîtrise, à l'Université catholique Jean-Paul II de Lublin. Grâce à cela, au cours de la période de transition d'un système totalitaire à un système démocratique en Pologne, plus de 1500 syndicalistes ont obtenu un diplôme universitaire en gestion. Ils sont devenus plus tard l'élite intellectuelle des changements macrosystémiques (par exemple, en occupant des postes significatifs aux sièges syndicaux, en tant que parlementaires, cadres supérieurs dans leurs principaux lieux de travail, leaders de l'esprit d'entreprise et dans l'intégration sociale). Un grand nombre d'entre eux ont organisé de petites ou de moyennes entreprises dans leurs communautés locales, et ils ont donné du travail à des personnes qui avaient été licenciées par suite de la privatisation « sauvage » de leurs lieux de travail. Ainsi, les activités solidaires se sont étendues aux cercles sociaux les plus larges du pays, grâce aux étudiants et aux diplômés (Biela, 2018, p.362).

Il y a beaucoup d'exemples de solidarité *ad intra* entre le personnel universitaire et les étudiants dans l'histoire de l'Université catholique de Lublin, par exemple : les prêtres qui sont enseignants ont renoncé à leurs salaires au bénéfice des étudiants pauvres ; le personnel a offert son soutien aux personnes dans le besoin matériel, psychologique ou spirituel ; le Recteur de l'Université catholique de Lublin, le Serviteur de Dieu Wincenty Granat (1900-1979) a risqué sa vie pour aider les étudiants emprisonnés par les autorités communistes après les manifestations étudiantes ; pour honorer Jacek Krawczyk, étudiant décédé de l'Université catholique de Lublin, une fondation a été créée pour soutenir les étudiants dans le besoin et leurs familles.

On peut dire ainsi que, tout comme M. Jourdain de Molière (« Le bourgeois gentil-homme ») qui ne savait pas qu'il faisait de la prose, à l'université où Karol Wojtyła était professeur, des activités solidaires ont été effectuées pendant des décennies sans que l'on s'aperçoive que l'on mettait en œuvre le programme de « l'enseignement au moyen du service ». Aujourd'hui, pleinement conscients de leur responsabilité, les étudiants entreprennent des activités organisationnelles, médiatiques, éducatives, de rééducation et de soins au bénéfice de leur entourage immédiat dans le cadre de leurs stages, des projets supervisés par les enseignants et comme bénévoles. En aidant les autres, ils acquièrent des connaissances, de nouvelles capacités et compétences. Leur participation soutient le programme Uniservitate pour l'institutionnalisation de l'apprentissage-service (AS) en tant qu'outil pour remplir la mission d'une éducation intégrale pour le changement social et pour une société meilleure, selon l'enseignement social de l'Église.

3. La solidarité telle que Jean-Paul II l'entend et la pédagogie de l'apprentissage-service : des concepts communs

La compréhension de la solidarité dans les courants philosophiques et anthropologiques, qui met en relief ses dimensions ontologico-personnaliste et axiologico-éthique présentées dans la première partie, jette de la lumière sur trois aspects de la solidarité enracinés dans l'expérience personnelle, sociale et ecclésiale de Karol Wojtyła : *la norme personnaliste, la théorie de la participation et le bien commun*. Ces aspects peuvent être repérés dans les principaux supposés de la pédagogie de l'apprentissage-service (SL).

La référence à la pensée de Wojtyła, où se trouvent les fondements philosophiques de l'humanisme de Jean-Paul II (Wierzbicki, 2021, p.65), est l'un des enjeux posés par le pape François à l'Institut de culture Saint Jean-Paul II de l'Université pontificale Saint-Thomas d'Aquin (Angelicum) pour commémorer le centenaire de la naissance du saint.

« Ses diverses expériences de vie, dont notamment les drames historiques et ses souffrances personnelles, interprétées à la lumière de l'Esprit, le conduisirent à développer avec une profondeur particulière sa réflexion sur l'homme et ses racines culturelles, comme référence incontournable pour toute proclamation de l'Évangile. » (Pape François, 2020).

Wierzbicki prévient que, dans l'ouvrage précédemment cité, *Personne et action*, interprété par les philosophes comme un texte métaphysique, Wojtyła indique, pour ainsi dire, un « changement vers un nouveau paradigme de la métaphysique : la 'métaphysique de la personne', qui « ne s'oppose pas le paradigme ontologique, mais qui révèle la personne comme une forme différenciée de l'être, irréductible au monde de la na-

ture par suite de sa subjectivité, de sa conscience et de sa liberté, transcendant aussi le monde de ses propres produits ». Dans un débat sur cette approche suggéré par Wojtyła, il y a eu la participation de G. Reale, R. Buttiglione, J. Seifert, J. Crosby, M. Burgos et U. Ferrer, entre autres. Wojtyła lui-même révèle que les intuitions théologiques qui l'ont inspiré provenaient, entre autres, de Hans Urs von Balthasar, Henri de Lubac y Luigi Giussani (cfr. Wierzbicki, 2021, p.67).

Wojtyła s'est aperçu que la connaissance d'une personne peut être atteinte lorsque l'on examine l'activité humaine au moyen d'une analyse profonde de l'activité humaine. Cela vaut la peine de signaler que, en analysant cette modalité de l'activité humaine, Wojtyła emprunte un chemin différent de celui que l'on connaît depuis des siècles et qui est associé à la pensée de saint Thomas d'Aquin qui, selon la procédure de la philosophie classique, a suivi la formulation basique : *operare sequitur esse, qui doit se lire au sens de praxis sequitur theoriam* (Nowak, 2005, p.11). Cette même voie (*praxis sequitur theoriam*) de la théorie à la pratique, selon Wojtyła, est inévitable non seulement dans l'éthique mais aussi dans toutes les sciences de l'action (médecine, technologie, art, etc.) et, par conséquent, dans les sciences de l'éducation aussi. (Wojtyła, 1969, p.136). Bien qu'il apprécie ce processus de recherche, il se pose cette question : La direction menant de la théorie à la praxis est-elle la seule dans la quête de la vérité sur l'homme ? Il propose de considérer une autre possibilité, à savoir, partir de la praxis pour parvenir à la théorie ou, autrement dit, aller de *operari* à *esse*. Selon cette approche, la connaissance de quelqu'un qui agit est façonnée - en grande partie - au moyen de l'expérience et de la compréhension du « cela » - et du « comment » - la personne travaille (Wojtyła 1969, p.136; Rembierz, 2021, pp.141-142).

Dans la pédagogie de l'apprentissage-service (AS), dont le fondement est l'activité humaine au bénéfice de et avec les personnes dans le besoin, la réflexion de Wojtyła sur le sens et la signification de l'activité humaine peut enrichir les fondements théoriques du modèle d'éducation des institutions éducatives de l'Église catholique.

Dans la pédagogie de l'apprentissage-service (AS), dont le fondement est l'activité humaine au bénéfice de et avec les personnes dans le besoin, la réflexion de Wojtyła sur le sens et la signification de l'activité humaine peut enrichir les fondements théoriques du modèle d'éducation des institutions éducatives de

l'Église catholique.

3.1. L'apprentissage-service - principes fondamentaux

la pédagogie de l'apprentissage-service (AS) est historiquement associée aux changements éducatifs entamés par John Dewey (apprentissage expérientiel) et à certaines tendances pédagogiques de la seconde moitié du XXe. siècle, notamment celles que Paulo Freire défendait (pédagogie critique). L'AS se définit comme suit : « *Réflexion et action transformatrice de la réalité* » ; « *Service solidaire au moyen des contenus de l'apprentissage* », « *Apprendre en faisant au service de la communauté* » (Tapia, 2019, p.489).

Ces principes de base font que la pédagogie de l'AS soit similaire à des activités pro-sociales telles que celles-ci : (1) des *activités sur le terrain* destinées à appliquer des connaissances spécifiques de l'école/l'université dans le milieu local, par exemple, au moyen d'apprentissages réguliers ; 2) des *projets solidaires non systématiques*, entrepris de manière occasionnelle, qui n'ont pas de rapport direct avec *les connaissances scolaires ou universitaires acquises* ; 3) le *service communautaire* institutionnel par l'intermédiaire du travail volontaire ou de projets d'association (Tapia, 2006, pp.45-49).

Un trait caractéristique distinguant l'AS des modalités mentionnées des activités solidaires qui se déroulent dans le domaine de l'éducation formelle et non formelle est son intégration aux programmes d'éducation et de formation. Comme M. N. Tapia le dit :

« *Collecter des vêtements et de la nourriture pour une population vulnérable, c'est un service. Faire des études d'architecture et dessiner des plans, c'est un apprentissage. Faire des études d'architecture, dessiner des plans et contribuer à la construction de logements dignes avec une population vulnérable, c'est de l'apprentissage-service solidaire.* » (Tapia, 2019, p.489).

Selon l'approche présentée par le Centre latino-américain d'apprentissage et service solidaire (CLAYSS), le concept de l'AS s'appuie sur trois piliers : (1) la solidarité dans le service d'activités dirigées à la satisfaction concrète et effective des besoins réels et urgents d'une communauté déterminée mise en œuvre avec cette communauté ; (2) un leadership actif des enfants et des jeunes pour toutes les étapes de ces activités, allant du diagnostic à la planification et à l'évaluation ; (3) une mise en rapport intégrale des activités avec le contenu et le processus d'éducation ou de formation d'une institution ou d'une organisation éducative déterminée (Tapia, 2019, pp.493-494 ; Rossa, 2016, p. 67). Quant à l'éducation universitaire :

« *L'apprentissage-service est une approche pédagogique innovante qui articule un service ou une participation communautaire significative dans le plan d'études et qui offre aux étudiants son crédit universitaire pour l'apprentissage dérivé de la participation active dans la communauté et du travail sur un problème du monde réel. Les stratégies*

de réflexion et d'apprentissage par le vécu consolident le processus d'apprentissage et le service est lié à la discipline universitaire. » (Albanesi et al., 2021, p.12).

3.2. La norme personaliste et le service solidaire

La *norme personaliste*, dont la source est la dignité de l'être humain, a été développée par Wojtyła à partir de sa réflexion sur l'impératif catégorique d'Emmanuel Kant qui, de l'avis de Wojtyła, a jeté les fondations du personalisme moderne dans l'éthique (Jean-Paul II, 2005, pp.44-46 ; Wojtyła, 1982, 1969).

Cette norme pose les bases pour le rapport d'une personne avec elle-même et avec les autres. Elle combine l'anthropologie et l'éthique et, étant intimement liée à l'action de l'homme, elle peut servir d'inspiration pour les fondements anthropologiques et axiologiques de la pédagogie de l'AS.

À la lumière du concept intégral de l'être humain en tant que personne, Wojtyła conçoit la réalisation d'une action comme la réalisation d'une action consciente et libre d'une personne (*actus personae*) qui comporte un effet externe et un autre interne. Néanmoins, il met l'accent sur le fait que « l'action consciente » signifie non seulement la conscience de l'action, mais aussi « la totalité dynamique complète d'une action réalisée par une personne consciemment » (Wojtyła, 1969, pp. 29-33). Une telle action est étroitement liée à « l'autoconnaissance », autrement dit, la connaissance de son propre « moi » et « l'expérience ».

« Je suis non seulement conscient de mon propre « moi » - écrit Wojtyła - mais aussi, grâce à la conscience, j'expérimente ce « moi », c'est-à-dire, je fais l'expérience de moi-même en tant que sujet [...] Seul dans le rapport avec l'action, autrement dit, le fait, l'homme vit sa moralité et ses valeurs morales. » (1969, pp.47-52).

Wojtyła dit que l'homme choisit toujours dans son action quelque chose de bon, qui devient l'objectif de cette action. En conséquence, il prévient ses lecteurs :

« Chaque fois que, dans vos actions, une personne fera l'objet de ces actions, souvenez-vous que vous ne pouvez pas vous servir de cette personne tout simplement pour parvenir à votre objectif, comme vous le feriez d'un outil. Vous devez considérer que cette personne a, ou devrait avoir, son propre objectif aussi. » (Wojtyla, 1982, p.30).

Le contenu positif de cette norme est le suivant : « *la personne est un bien tel que seul l'amour peut dicter l'attitude appropriée et valable la concernant* » ((Wojtyła, 1982, p.42). Cet amour, dans son essence, consiste en l'affirmation de la personne : *Persona est afirmanda propter seipsam* [La personne s'affirme d'elle-même]—la personne humaine doit

être respectée pour elle-même, parce que c'est une personne, et non pas pour d'autres raisons (Styczeń, 1983, p.70).

Dans le concept de l'AS, cette norme est en harmonie avec une distinction claire entre *servir et servir en solidarité*. Les formes courantes de l'aide, dont la finalité est de servir, sont caractérisées par le fait de donner, d'agir « pour » les personnes dans le besoin, plutôt que par un désintéret égocentrique basé sur la satisfaction, sur le paternalisme, sur le clientélisme et sur le transfert de connaissances et de conseils à partir d'une position dominante. En revanche, le service solidaire, basé sur la gratuité et le désintéret, a pour objectif la création de liens fraternels unissant le donneur et le récepteur ; c'est pour cette raison qu'il est caractérisé par la réciprocité, le mutualisme, l'empathie, les relations pro-sociales, la fraternité, l'échange et l'apprentissage en collaboration, ainsi que la quête de la vérité et de la justice (Tapia, 2019, p. 495).

La base de l'éducation dans la pédagogie de l'AS est « *la reconnaissance de la dignité égale de toute personne humaine et du lien fraternel* » (Tapia, 2006, p. 89) ; ceci exclut donc tout usage de l'autre, celui qui est dans le besoin, comme un simple moyen pour parvenir à des objectifs spécifiques. Aussi, toute activité de soutien où l'étudiant participera au processus éducatif de l'AS n'est pas l'objectif en elle-même, mais elle résulte uniquement de la volonté de servir l'autre. C'est par la solidarité entre le donneur et le récepteur que la subjectivité s'éveille et que la dynamique de la réciprocité s'active. Tout cela fait changer la réalité personnelle et sociale. Dans le service de solidarité ainsi conçu, « *tous sont à la fois donneurs et récepteurs ; les uns reçoivent de meilleures conditions de vie, les autres de l'expérience et des connaissances, mais tous s'enrichissent dans un don mutuel d'eux-mêmes.* » (Tapia, 2006, p. 89).

Le service solidaire apparaît comme une forme de l'amour social. Wojtyła souligne, cependant, que dans les rapports interpersonnels « *l'amour n'est pas quelque chose de déjà fait* », bien qu'il en soit le principe ou l'idée. Si un homme veut se libérer de l'attitude utilitaire ou de consommation envers d'autres personnes, il doit élever son comportement au niveau d'un amour tel qu'il « *soit prêt à chercher le bien consciemment, de concert avec d'autres hommes, et qu'il soit prêt librement à se subordonner à ce bien eu égard aux autres* » (Wojtyła, 1982, pp.31-32).

En effet, l'homme « *ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même.* » (GS, 24).

3.3. Participation et leadership des jeunes

La réalisation de l'homme dépend de son attitude envers les autres et il se réalise mieux dans l'action avec les autres, une *participation* permettant la participation à une existence concrète des autres (Póltawski, 2005). La communauté éducative ne peut pas se réduire aux salles de classe et aux bibliothèques, mais elle doit progresser constamment vers la participation. (Pape François, 2018 ; cfr. Kozubek, 2020, p.29).

Dans son étude *Personne et acte*, Wojtyła présente sa théorie de la participation comme agir « avec les autres ». La *participation* qu'il perçoit comme une propriété de l'être humain s'exprime dans deux dimensions : comme la capacité de l'homme pour donner une dimension personaliste à ses actions et pour être avec d'autres personnes et comme un rapport positif avec l'humanité d'autres personnes exprimée dans sa singularité. Lorsqu'il parle de participation, il affirme :

« nous nous référons à [...] la réalité qui correspond à la transcendance d'une personne dans son action lorsque celle-ci est réalisée « avec d'autres », dans différentes relations sociales ou interpersonnelles. » (Wojtyła, 1969, p. 294).

En ce sens-là, le concept de participation est lié au concept de solidarité (Reale & Styceń, in : Wojtyła, 2005, p. XCVI).

La participation est donc une disposition humaine qui fait que l'homme assume l'attitude de solidarité lorsqu'il entreprend la coopération avec l'autre et il participe ainsi de son humanité. L'attitude solidaire ainsi conçue

« signifie une disposition constante à accepter et à réaliser cette part qui revient à chacun du fait qu'il est membre d'une communauté donnée. L'homme solidaire n'accomplit pas seulement ce qui lui revient en raison de son être-membre d'une communauté, mais il le fait 'pour le bien du tout', c'est-à-dire pour le bien commun. La conscience du bien commun traduit la capacité de l'homme d'assumer sa part et, si nécessaire, de compléter celle des autres. » (Wojtyła, 1969, pp.311 -312).

« Dans cette structure subjective, le « tu » comme le « second je » représente sa propre transcendance et son propre effort d'autoréalisation. » (Wojtyła, 1969, p.296).

Outre l'attitude de solidarité dans la communauté d'action ou existence, Wojtyła distingue une attitude d'opposition. *La solidarité aussi bien que l'opposition acquièrent leur signification propre sur la base d'une communauté d'action ou existence, et à travers leur référence spécifique au bien commun* (Wojtyła, 1969, p.310). L'opposition est conçue ici non pas comme une négation du bien commun et du besoin de participation, mais

comme une confirmation des deux (Ibid., p. 313). Dans une communauté, l'opposition qui naît basée sur la solidarité fondamentale rend possible la mise en œuvre constructive du bien commun.

Dans une situation d'opposition, ce qui nous permet de remettre sur le tapis le vrai et le correct, en laissant de côté des attitudes ou des dispositions purement subjectives, pouvant être source de tensions, de conflits et de lutte entre les personnes, c'est le dialogue. Le principe du dialogue n'évite pas les difficultés, mais *il reprend le vrai et le correct dans les communautés, ce qui peut être une source de bien pour les personnes* (Wojtyła, 1969, p.314).

Le développement de la communauté d'action et existence est, donc, conditionné par l'attitude de solidarité, d'opposition et de dialogue, grâce à laquelle celui qui agit mûrit dans son humanité et y contribue chez les autres (Eckler-Nocoń, 2009, pp.90-92).

Compte tenu de ce qui précède, il est possible de reconnaître la signification et la valeur du *leadership des jeunes*, qui est une caractéristique de l'AS (Tapia, 2006, pp.77-86; 2019, p.494). En solidarité avec les personnes dans le besoin, à partir de l'étape de reconnaissance de besoins réels, au moyen de la planification d'activités spécifiques, de leur mise en œuvre et de leur évaluation, - dans leur processus de maturation vers une participation consciente à la vie sociale - les jeunes accouchent en un certain sens d'une communauté de donateurs et de récepteurs. Cette capacité de participer à l'humanité de chaque individu est au centre de toute participation.

« En agissant avec les autres, l'homme sauvegarde tout ce qui résulte de la communauté d'action et, en même temps, précisément au moyen d'elle, se rend compte de la valeur personaliste de sa propre action ». (Wojtyła, 1969, p.322).

« La participation est la propriété d'une action, grâce à laquelle une personne participe du bien sans limiter ni humilier sa dignité personnelle, en vivant et en agissant avec les autres, en se réalisant en tant que personne. » (Wierzbicki, 2021, p. 95).

3.4. Le bien commun et l'intégration de l'éducation avec le service solidaire

La participation comme une propriété personnelle s'exprime dans une attitude de solidarité. Par cette attitude, l'homme trouve sa réalisation en complétant les autres (Wojtyła, 1969, p.314). Solidarité signifie qu'une personne assume le *bien commun* de la communauté où elle vit comme son propre bien et qu'elle donne le meilleur d'elle-même pour y parvenir. Le bien commun conditionne et favorise la participation. Chaque action solidaire des jeunes au bénéfice des indigents crée une communauté. Wojtyła appelle cette

sorte de communauté le rapport social « nous ». « Nous », affirme-t-il, nous sommes la multitude d'individus qui agissent et qui vivent en rapport avec une valeur unique qui peut être appelée bien commun (Ibid., p. 403). Il souligne cependant :

« le bien commun est seulement la fin atteinte dans une communauté (...), mais le bien commun est aussi et avant tout ce qui conditionne et libère la participation des personnes agissant ensemble et il configure chez elles la communauté subjective d'action. » (Ibid., p.308).

« Par conséquent, le bien commun doit être considéré aux sens objectif et subjectif. L'enjeu est ici aussi bien la somme des biens pour les personnes que le bien des personnes elles-mêmes. L'extension du concept téléologique du bien commun par la dimension subjective, compte tenu de l'autotéléologie de la personne, s'ajuste à la norme personnaliste, qui exige l'affirmation de la personne par elle-même, autrement dit, sa reconnaissance en tant que fin et l'interdiction de traiter la personne seulement comme un moyen. » (Wierzbicki, 2021, p. 95).

L'une des questions les plus importantes soulevée par la pédagogie de l'AS concerne l'éveil de la mentalité d'« ouverture » dans les institutions éducatives, par l'intégration des plans d'études avec des activités solidaires, en vue du bien commun.

L'une des questions les plus importantes soulevée par la pédagogie de l'AS concerne l'éveil de la mentalité d'« ouverture » dans les institutions éducatives, par l'intégration des plans d'études avec des activités solidaires, en vue du bien commun. L'étude de-

vient vraiment universitaire si les connaissances acquises se consolident par leur application à des activités au bénéfice de la communauté locale (Tapia, 2019, pp.494-499). Les étudiants qui peuvent appliquer les connaissances acquises pendant le processus d'éducation dans des activités solidaires pour résoudre des problèmes réels de la communauté locale contribuent non seulement à l'amélioration de la situation de cette communauté, mais aussi, en mûrissant dans la dimension prosociale, ils sont capables d'attribuer une signification plus profonde au processus d'apprentissage/étude. Lorsqu'ils ne sont plus tournés vers eux-mêmes, qu'ils découvrent et s'inquiètent du bien commun, ils renforcent leur sens de l'estime de soi et leur subjectivité. *Quand la personne agit « avec les autres », elle réalise une action et trouve satisfaction dans cette action* (Wojtyła, 1969, p.295).

Présentés à la lumière de la norme personnaliste de Wojtyła, de son concept de participation et de bien commun, les principes de l'AS résonnent dans les paroles d'encouragement du pape François aux responsables et aux bénévoles de FIDESCO :

« Votre action de solidarité est en effet orientée vers le développement intégral des personnes, ayant le souci, non seulement de leurs besoins matériels, mais aussi de leur intégration sociale, de leur croissance intellectuelle culturelle, spirituelle, redonnant à chacun sa dignité.. » (Pape François, 2021).

Dans la constitution apostolique sur les universités et les facultés ecclésiastiques, *Veritatis gaudium*, le pape François a établi quatre critères principaux pour le renouvellement des universités de l'Église : (1) la « *mystique* de vivre ensemble » pour « rendre concrète la « dimension sociale de l'évangélisation », l'option pour les derniers, pour ceux que la société rejette et met de côté » ; (2) *le dialogue* comme « exigence intrinsèque pour faire l'expérience communautaire de la joie de la Vérité » qui mène vers une *culture de la rencontre* ; (3) l'interdisciplinaire et le transdisciplinaire exercés avec la sagesse et la créativité à la lumière de la Révélation ; (4) « *créer des réseaux* » entre les différentes institutions qui, partout dans le monde, cultivent et promeuvent les études ecclésiastiques et activer décidément les synergies opportunes aussi avec les institutions universitaires des différents pays et avec celles qui s'inspirent des différentes traditions culturelles et religieuses (cfr. pape François, 2017, VG, 4a, 4b, 4c, 4d; Rossa, 2019, pp.608-609).

La pédagogie de l'AS devient donc une partie de la direction de la réforme de l'éducation universitaire et des activités de recherche de l'Église. Les réflexions sur l'activité humaine basées sur la norme personaliste, la participation dans la communauté d'existence et les activités pour le bien commun, exprimées au moyen d'attitudes de solidarité, d'opposition légitime et de dialogue, peuvent jeter une lumière nouvelle sur la théorie de l'AS encore en cours d'approfondissement.

Le pape François nous encourage à trouver des intuitions prophétiques de la richesse de la pensée de Jean-Paul II, qui sont toujours non seulement précieuses et actuelles, mais qui exigent aussi une étude adéquate, une analyse et une application sérieuse dans le contexte actuel (Pape François & Epicoco, 2020, pp. 92-93).

Conclusion

Tout au long de son pontificat, Jean-Paul II a fait plus de cent cinquante rencontres officielles avec des représentants d'universités et d'associations scientifiques de tout le monde. Il revenait toujours sur cette idée que, dans une vraie université, il y a la solidarité entre plusieurs disciplines scientifiques au service de l'homme et pour découvrir encore plus pleinement la vérité sur soi-même et le monde qui l'entoure. Néanmoins, l'universi-

Néanmoins, l'université n'est pas seulement un lieu pour discerner et transmettre la vérité, mais aussi un lieu pour former l'homme, pour lutter pour l'humanité de l'homme, pour jeter des ponts afin de multiplier le bien. Cela fait que le « ministère pensant » ainsi que la « sensibilité éthique » sont nécessaires au travail quotidien de tout universitaire.

té n'est pas seulement un lieu pour discerner et transmettre la vérité, mais aussi un lieu pour former l'homme, pour lutter pour l'humanité de l'homme, pour jeter des ponts afin de multiplier le bien. Cela fait que le « ministère pensant » ainsi que la « sensibilité éthique » sont nécessaires au travail quotidien de tout universitaire.

Grâce au ministère éthique et sensible de la pensée, le lien entre la vérité et le bien est préservé, qui est essentiel pour la science. En conséquence : « Être un intellectuel implique des obligations ! » c'est l'engagement de porter une attention toute particulière au développement de la propre humanité et à celle des autres êtres humains confiés à la mission éducative du corps universitaire. Ce ministère de la pensée et du service est le chemin de la sainteté. Cfr. Jean-Paul II, 1997, n. 5).

La direction de l'éducation catholique pour la solidarité dans le service, ainsi déterminée, se complète lorsque le pape François souligne :

« En lisant les Écritures, il apparaît du reste clairement que la proposition de l'Évangile ne consiste pas seulement en une relation personnelle avec Dieu. Et notre réponse d'amour ne devrait pas s'entendre non plus comme une simple somme de petits gestes personnels en faveur de quelque individu dans le besoin, ce qui pourrait constituer une sorte de "charité à la carte", une suite d'actions tendant seulement à tranquilliser notre conscience. La proposition est le Royaume de Dieu (cf. Lc 4, 43) ; il s'agit d'aimer Dieu qui règne dans le monde. Dans la mesure où il réussira à régner parmi nous, la vie sociale sera un espace de fraternité, de justice, de paix, de dignité pour tous. Donc, aussi bien l'annonce que l'expérience chrétienne tendent à provoquer des conséquences sociales. » (Pape François, 2013, EG, n.180).

Dans la constitution apostolique sur les universités et les facultés ecclésiastiques, *Veritatis gaudium* (pape François, 2017, VG, n.1-10), le pape François a développé et mis à jour la position sur le rôle des universités catholiques dans la mission de l'Église aujourd'hui. Il a signalé que les universités catholiques doivent développer chez leurs étudiants : (1) une attitude de sensibilité envers les pauvres ; (2) le dialogue dans toute sa plénitude ; et (3) une ambiance interdisciplinaire et transdisciplinaire pour atteindre la vérité sur l'homme et sur le monde. Ces

lignes directrices sont les jalons des piliers de la construction de la solidarité universitaire pour la communion universitaire. En résumé, les priorités de la solidarité universitaire peuvent être conçues comme l'appel du Pape à ce que l'on nomme l'option pour les pauvres, au dialogue et au respect de la dignité humaine et de la terre. En même temps, cela signifie que le pape François développe de manière créative le concept de « solidarité » en lisant les signes des temps selon la pensée de son prédécesseur, saint Jean-Paul II.

Nous présenterons maintenant une proposition concrète - « Projet d'emploi solidaire pour les nouveaux diplômés » - pour construire la solidarité universitaire au sein de l'université et la solidarité de la communauté universitaire avec les communautés locales d'étudiants d'où viennent ces étudiants. Les sujets de ce projet sont les étudiants universitaires des licences et des maîtrises de la dernière année de leurs études, car ils croient qu'ils peuvent avoir des difficultés pour trouver un emploi une fois leurs études finies. Le deuxième groupe de participants de ce projet est celui des enseignants qui dispenseront des cours de deux semestres pendant leur année d'études : Préparation pour le premier emploi des étudiants de X (où X représente chaque domaine d'études individuel à l'université, c'est-à-dire, psychologie, archéologie, éducation préscolaire, soins infirmiers, etc.).

Le projet présenté comporte les étapes suivantes :

1. Développement du plan d'études des domaines d'étude individuels dans l'équipe interdisciplinaire pendant toute l'année scolaire.
2. Études sur le terrain dans les communautés locales des étudiants afin de déterminer la structure du marché du travail régional.
3. Établissement de contacts locaux pour faciliter le recrutement des diplômés.
4. Évaluation des effets du projet.

Le « Projet d'emploi solidaire pour les nouveaux diplômés » a pour but l'éveil de la solidarité au sein de l'université, entre enseignants et étudiants de la dernière année qui auront leur diplôme dans peu de temps et qui affronteront le problème de pouvoir trouver leur premier emploi. Ce genre de solidarité construirait sans doute un bien commun, puisqu'elle pourrait réduire de manière significative le stress des nouveaux diplômés déambulant seuls dans un entourage radicalement plus difficile, le marché du travail, comparé à l'entourage universitaire familial. Le succès de ce projet faciliterait non seulement une transition plus fluide pour les nouveaux diplômés entre le monde de l'apprentissage universitaire et celui du marché du travail, mais il contribuerait aussi à un travail

plus efficace de ces diplômés. D'autre part, l'université bénéficierait aussi de ce projet, ce qui faciliterait dans une grande mesure l'emploi de ses diplômés. D'autres bénéficiaires du projet seraient les communautés locales d'où proviennent les étudiants universitaires, car leurs concitoyens y reviendront comme des citoyens ayant un emploi professionnel.

Le principal bien commun de ce projet est la prévention du chômage de longue durée parmi les diplômés universitaires. Malheureusement, le phénomène du chômage des diplômés universitaires est devenu très préoccupant dans de nombreux pays. La solidarité avec les étudiants obtenant leurs diplômes peut éviter de nombreux malheurs pour les jeunes, qui affrontent souvent le chômage ou qui doivent quitter leur pays d'origine pour aller travailler à l'étranger.

Références

Albanesi, C. & Culcasi, I. & Zunszain P. (2021). Practical guide on e-Service-Learning in response to COVID-19. European Association of Service-Learning in Higher Education. https://www.eoslhe.eu/wp-content/uploads/2020/10/Practical-guide-on-e-Service-Learning_web.pdf

Biela, A. (2018). Specjalizacja menedżersko-związkowa. In Encyklopedia 100-lecia KUL. Tom II. Lublin: Wydawnictwo KUL.

CA. Pape Jean-Paul II (1991). Lettre encyclique Centesimus annus à l'occasion du centenaire de l'encyclique Rerum novarum. Cité du Vatican.

https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_01051991_centesimus-annus.html

CEC. Catéchisme de l'Église catholique. Cité du Vatican.

https://www.vatican.va/archive/FRA0013/_INDEX.HTM

Eckler-Nocoń, B. (2009). Wychowawcze konteksty myśli Karola Wojtyły. Rzecz dla pedagogów. Katowice: Śląsk Wydawnictwo Naukowe.

EG. François (2013). Exhortation apostolique Evangelii Gaudium sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui. Cité du Vatican.

https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20131124_evangelii-gaudium.html

François (2017). Constitution apostolique Veritatis Gaudium sur les universités et les facultés ecclésiastiques. Cité du Vatican.

https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_constitutions/documents/papa-francesco_costituzione-ap_20171208_veritatis-gaudium.html

François (2018). Voyage apostolique du pape François au Chili et au Pérou (15-22 janvier 2018) Visite de l'Université pontificale catholique du Chili. Discours du Saint-Père, mercredi 17 janvier 2018. Cité du Vatican. Source :

https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2018/january/documents/papa-francesco_20180117_cile-santiago-pontuniversita.html

François (2020). Lettre du pape François au Recteur de l'Université pontificale Saint-Thomas d'Aquin-Angelicum à l'occasion de l'inauguration, au sein de l'université, de l'Institut de culture « Saint Jean-Paul II ». Cité du Vatican. Source :

https://www.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2020/documents/papa-francesco_20200518_istituto-cultura-gp2-angelicum.html

FT. François (2020a). Lettre encyclique Fratelli Tutti sur la fraternité et l'amitié sociale. Cité du Vatican.

https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20201003_enciclica-fratelli-tutti.html

François et Epicoco, L. M. (2020). Saint Jean-Paul II le grand. Milan : Saint Paul.

François (2021). Discours du pape François à responsables et bénévoles de "FIDESCO", organisation catholique de solidarité internationale. Salle Clémentine, samedi 20 mars 2021. Cité du Vatican. Source :

<https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2021/march/documents/fidesco-20210320.html>

GS. Concile Vatican II (1965). Constitution pastorale Gaudium et Spes sur l'Église dans le monde de ce temps. Cité du Vatican.

https://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html

Pape Jean-Paul II (2005). Pamięć i tożsamość. Kraków: Wydawnictwo Znak. [Jean-Paul II (2005), Mémoire et identité : conversations au passage entre deux millénaires, publié par Rizzoli, Segrate (édition française Ed. Flammarion).

Jean-Paul II (1980). Begegnung von Papst Johannes Paul II mit Wissenschaftlern und Studenten. Kölner Dom, 15 November 1980. [Discurso del santo padre Juan Pablo II a los profesores y estudiantes universitarios en la catedral de Colonia, 15 de noviembre de 1980] (Discours du Saint Père Jean-Paul II aux professeurs et aux étudiants universitaires à la cathédrale de Cologne, le 15 novembre 1980). Source

https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/es/speeches/1980/november/documents/hf_jp-ii_spe_19801115_scienziati-studenti-colonia.html

Jean-Paul II (1982). Discours du pape Jean-Paul II aux membres du Bureau international du travail (BIT), mardi 15 juin 1982. Genève.

https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/speeches/1982/june/documents/hf_jp-ii_spe_19820615_oil-bit-geneve.html

Jean-Paul II. (1983) Discorso di Giovanni Paolo II ai Partecipanti al Convegno Internazionale del "Movimento Umanità Nuova", Roma, March 20, 1983. Cité du Vatican.

http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/it/speeches/1983/march/documents/hf_jp-ii_spe_19830320_umanita-nuova.html

Jean-Paul II (1987a). Discurso del santo padre Juan Pablo II al mundo de la cultura en la universidad católica de Lublin, Polonia. (Discours du Saint-Père Jean-Paul II au monde de la culture à l'Université catholique de Lublin, Pologne). Mardi 9 juin 1987. Source :

https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/es/speeches/1987/june/documents/hf_jp-ii_spe_19870609_mondo-cultura.html

Jean-Paul II (1987b). Celebrazione della Parola nell'Università Cattolica di Lublino. Omelia di Giovanni Paolo II. Martedì, 9 giugno 1987. Cité du Vatican. Source :

https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/it/homilies/1987/documents/hf_jp-ii_hom_19870609_celebraz-parola-lublino.html

Jean-Paul II (1987c). Viaggio Apostolico in Polonia. Messa per il mondo del lavoro a Danzica. Omelia di Giovanni Paolo II. Martedì, 12 giugno 1987. Cité du Vatican. Source :

https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/it/homilies/1987/documents/hf_jp-ii_hom_19870612_mondo-lavoro-danzica.html

Jean-Paul II (1997a). Discurso del santo padre Juan Pablo II con ocasión del VI centenario de la Fundación de la Universidad Jaguellónica (Discours du Saint-Père Jean-Paul II, à l'occasion du VIe centenaire de la fondation de l'Université Jagellon). Source :

https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/es/speeches/1997/june/documents/hf_jp-ii_spe_19970608_ato-academico.html

Kant, I. (2017). Uzasadnienie metafizyki moralności [Fundamentación de la Metafísica de las Costumbres]. Kęty: Wydawnictwo Marek Derewiecki.

Kozubek, M. T. (2020). Inclusion as perceived by Pope Francis is an inspiration for inclusive education. *Rozprawy Społeczne/Social Dissertations*, 14(4), pp. 18-33. <https://doi.org/10.29316/rs/132353>

LE. Pape Jean-Paul II (1981). Lettre encyclique *Laborem exercens* sur le travail humain à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum*. Cité du Vatican.

https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_14091981_laborem-exercens.html

Nowak, M. (2005). Wymiary teorii i praktyki w pedagogice w ujęciu Karola Wojtyły. *Wychowanie na co dzień*. 4-5 (139-140), pp. 11.

Póltawski, A. (2005). Jean-Paul II, Karol Wojtyła. Dans : *Encyklopedia PWN on-line*. Source :

<https://encyklopedia.pwn.pl/haslo/Jan-Pawel-II;3916645.html>

Rembierz, M. (2021). Osoba i jednostka. In P. Swiercz (Ed.). *Etyka polityczna*. pp. 135-145. Kraków: Wydawnictwo Naukowe Akademii Ignatianum.

- Rodziński, A. (1988). Komunionistyczna wizja kultury. In L. Dyczewski (ed.), *Człowiek wobec społeczności. Refleksje nad społecznym nauczaniem Jan Pawel II.* (pp. 9-26). Niepokalanów: Wydawnictwo Ojców Franciszkanów.
- Rossa, C. (2016). Dal dire al fare: la progettazione secondo il Service Learning. In I. Fiorin (ed.), *Oltre l'aula. La proposta pedagogica del Service Learning.* (pp. 67-97). Milan : Mondadori Università.
- Rossa, C. (2019). Università e scuola. Verso il rilancio delle università in uscita. IV Congresso Internazionale delle Cattedre Scholas, Castelgandolfo, 27–29 giugno 2018. *Paedagogia Christiana* 1/43, pp. 599-604. DOI: <http://dx.doi.org/10.12775/PCh.2019.031>
- SRS. Pape Jean-Paul II (1987). Lettre encyclique *Sollicitudo rei socialis* à l'occasion du vingtième anniversaire de l'encyclique *Populorum progressio*. Cité du Vatican.
- https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_30121987_sollicitudo-rei-socialis.html
- Styczeń, T. (1983). Spór z eudajmonizmem czy o eudajmonizm w etyce? *Roczniki Filozoficzne KUL* 31,2, pp. 41-95.
- Tapia, M. N. (2006). *Educazione e solidarietà. La pedagogia dell'apprendimento servizio.* Rome : Citta Nuova Editrice.
- Tapia, M. N. (2019). Aime et tu comprendras : le charisme de Chiara Lubich en dialogue avec la pédagogie de l'apprentissage-service. *Paedagogia Christiana* 1/43, pp. 487-505. DOI: <http://dx.doi.org/10.12775/PCh.2019.023>
- Wierzbicki, A. (2021). *Osoba i moralność. Personalizm w etyce Karola Wojtyły i Tadeusza Stycznia.* Lublin: Wydawnictwo KUL.
- Wojtyła, K. (1969). *Osoba i czyn.* Kraków: Polskie Towarzystwo Teologiczne. [Wojtyła, K. (2021). *Person and Act and Related Essays (English Critical Edition of the Works of Karol Wojtyła/John Paul II) (Anglais).*
- Ignatik G.(translator), Anderson C. A (Foreword). Washington: The Catholic University of America Press.].
- Wojtyła, K. (1982). *Miłość i odpowiedzialność. Studium etyczne.* Kraków: Wydawnictwo Znak. [Wojtyła, K. (2019). *Love and Responsibility.* Chicago: Pauline Books and Media.]
- Wojtyła, K. (2005). *Metafisica della persona. Tutte le opere filosofiche e saggi integrativi.* G. Reale & T. Styczeń (Eds.). Milan : Bompiani.



En adhésion au Pacte éducatif mondial

Uniservitate est un programme mondial pour la promotion de l'apprentissage-service dans l'enseignement supérieur catholique. Il a pour but de susciter un changement systémique dans les institutions catholiques de l'enseignement supérieur (ICES), au moyen de l'institutionnalisation de l'apprentissage-service solidaire (AYSS) comme un outil pour réussir leur mission d'une éducation intégrale et formatrice d'agents du changement engagés envers leur communauté.

“Nous ne changerons pas le monde si nous ne changeons pas l'éducation”

Pape François

2

La pédagogie de l'apprentissage-service et les enseignements de l'Église catholique

Nous avons la joie de présenter le livre *Pédagogie de l'apprentissage-service et enseignements de l'Église catholique*, un texte polyédrique, né dans différents points du monde, qui est l'expression de différentes voix et qui constitue une invitation à la réflexion sur l'enseignement supérieur, en vue d'un engagement plus profond envers la famille humaine universelle. Son intention est de contribuer à la création d'institutions de l'enseignement supérieur (universitaires et non-universitaires, catholiques et non-confessionnelles) capables de tisser des réseaux et de générer la vie, d'apprendre et de créer du sens dans leur être et sur la base de leur savoir et leur faire, *pour les autres et avec les autres*, et pas d'être seulement des espaces universitaires qui vivent pour eux-mêmes. C'est un texte ayant une perspective plurielle, mondiale et diverse, qui ouvre le dialogue et qui jette des ponts contribuant à l'établissement d'une société plus fraternelle.

Uniservitate est une initiative de Porticus et sa coordination générale est assurée par le Centre latino-américain d'apprentissage et service solidaire (CLAYSS)

<https://www.uniservitate.org>



CLAYSS



PORTICUS

ISBN 978-987-4487-29-2



9 789874 448729

Publié en octobre 2021
ISBN 978-987-4487-29-2